

# PAS D'ACCORD

## dans le secteur des ETA

### POURQUOI ?

PARCE QUE LES PATRONS VEULENT :

- + de flexibilité,
- + contrôle médical des travailleurs malades,
- le service minimum en cas de grève (faire tourner l'entreprise en cas d'action syndicale).

QUELLE EST LA CONTREPARTIE POUR LES TRAVAILLEURS ?

Une faible augmentation annuelle de +/-35 € sur la prime de fin d'année.

DANS L'INTÉRÊT DES TRAVAILLEURS, LA FGTB ET LA CSC ONT REFUSÉ CES REVENDICATIONS PATRONALES.

L'ABSENCE D'ACCORD SIGNIFIE AUSSI LA FIN DE LA PAIX SOCIALE DANS LE SECTEUR.

Pour plus d'informations, consultez votre délégué  
ou rendez-vous sur

[www.accg.be](http://www.accg.be)

et

[www.cschie.be](http://www.cschie.be)

